

LES SYMPHONIES
COMPTES RENDUS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 MARS 2006

NOM	adresse	PRESENT (X)	Observation	
Mr CLEMENT	SYNDIC	X		
MR BARLIER	10 BRAILLE	X		
MR PALLIET	12 BRAILLE		Excusé	
MR GINEYS	14 BRAILLE	X	Partiellement	
MR PALLOP	14 BRAILLE			
MR SIXTO B	16 BRAILLE			
MME SIXTO B	16 BRAILLE	X		
MELLE JACOB	16 BRAILLE			
MELLE JACOUD	13 FLORIAN		Excusée	
MR FRANCOIS	15 FLORIAN		Excusé	
MR RUDELLE	15 FLORIAN	X		
MME DUMAZET	15 FLORIAN			
MR JANET	15 FLORIAN			
MR BARON	17 FLORIAN	X		
MR ARNAUD	17 FLORIAN	X		
MME ECHAILLER	19 FLORIAN		Excusée	
MR LACROIX	19 FLORIAN	X		
MR AYO MBA	21 FLORIAN			
MR SIXTO J	21 FLORIAN	X	Partiellement	
MR GEOFFRAY	21 FLORIAN	X		

Ouverture de la séance à 18h45

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL :
le 18 MAI 2006 à 18H30 Salle JACQUES BARON

Le Président du Conseil Syndical
J GEOFFRAY

LES SYMPHONIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 MARS 2006

OBJET/PROBLEME	SOLUTIONS /ACTION SYNDIC	DATE PREVISIONNELLE	FIN
REFECTION DES TERRASSONS	L'AG du 9/11/2005 a acté le principe des travaux, sous contrainte de dépense MAXIMUM de 13535,79€ HT. Un devis de la SOPREMA est fournit, pour un montant de 7630,49 €..donc beaucoup moins cher. Pour valider cette offre une réunion sur le site est prévue le MARDI 4 AVRIL à 8h30 avec MR CLEMENT (les membres du CS sont appelés à y participer).La décision sera prise ensuite par MR CLEMENT . Précision : l'appel de fond est parfaitement légal , puisque la décision a été votée en AG,mais bien entendu il sera tenu compte du nouveau montant des travaux. S'agissant des transfos EDF, pas de nouvelles, donc pas de réfections des terrassons EDF	1 ^{ER} semestre 2006	
PROJET DE CONTRAT POUR CHAUFFAGE/VMC	Le CS est en possession de 3 offres : ELYO+E2S+COFATHEC.Mr CLEMENT précise que la limite du choix est en fait <u>fin juin 2006</u> . Après avoir pris note de la remarque de COFATHEC sur la « vétusté » des armoires électriques.(?)il est décidé de réunir une « commission chauffage » avec les personnes suivantes : MME ECHAILLER+MR ARNAUD+MR PALLIET+MR BARON+MR GEOFFRAY. MR CLEMENT . La date de cette réunion est fixée au 20 avril 2006 à 18h30 Salle J BARON ,il s'agira d'une réunion sur DOSSIERS, avant une éventuelle ULTIME réunion avec le prestataire choisit. La panne de VMC AU 15 BRAILLE va être relevée par ELYO	Juin 2006	
CHANTIER FACADE	Une lettre officielle de la SLPIB indique que les travaux doivent reprendre le 10 avril 2006.Il est rappelé qu'il y aura une RECEPTION DEFINITIVE sous la responsabilité du cabinet BAZIN .Le Pb « des traces de chats » sur les rez-de-jardin subsiste, ainsi que celui des traces présumées « humaines »sur les murs.. C'est une question de civisme...	1 ^{er} trimestre 2006	
POMPE DE RELEVAGE 16& 12 RUE L.BRAILLE	HERA est intervenu le 9 février 2006. Photos à l'appui, il est démontré que le problème provient d'un « manque de trous » dans la chape béton. HERA va donc procéder à des percages.A noter que l'hypothèse débordement de la RIZE est définitivement abandonnée		

LES SYMPHONIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 MARS 2006

VISITES DE MR CLEMENT SUR LA CO-PROPRIETE	Initiative bien perçue par les résidents,même si les horaires sont faits surtout pour ceux « qui ne travaillent pas »..Mais les contraintes horaires de MR CLEMENT sont difficilement aménageables		
BLOCS ECLAIRAGE SECOURS S/S	Le devis TECHNI- FEU pour un montant de 4558,23€ TTC est ré examiné ,on s’orienterait vers une pose de « luminox en fluo » ?? Pour le Président , ce dossier qui traîne depuis novembre 2004 sera DEFINITIVEMENT CLOS avec ou sans solution !!!	Juin 2006	
ASCENSEUR 15 FLORIAN	C’est bon, l’ascenseur est refait !!		
ESPACES VERTS	Comme prévu OSEPIAN remplace PONCET,la procédure de « remise en état » a été validée par MR CLEMENT. Suite aux premières interventions de OSEPIAN, il reste qq. manques et détails à préciser . MR BARON en liaison avec MR CLEMENT s’en occupe		
BOITE A LETTRE EXTERIEURE POUR GARDIEN	Dossier en cours...à revoir après le 1 ^{er} juin 2006		
ENVIRONNEMENT DE QUARTIER	Il semblerait que les SYMPHONIES soient maintenant engagées sur 2 fronts <u>Le front Est</u> côté BRAILLE : les nuisances de voisinage sont semble t-il « stabilisées » ? Le projet de lettre pour l’OPAC est gélé.La décision de pose de plots devant le local poubelle est actée pour un montant de 632 € et un devis renforcement des grillages sera demandé par MR CLEMENT <u>Sur le front Ouest , côté FLORIAN :MR POMMEY</u> a été frappé par un résident de l’immeuble en face du portail FLORIAN, il y a eu dépôt de plainte, l’enquête est en cours.Sur recommandation de la police municipale, <u>il est décidé de poser une plaque « MISE EN FOURRIERE IMMEDIATE » sur le portail...</u> En conclusion, sans tomber dans la paranoïa.. il faut rester vigilant !!!		
DOSSIER GIAUFFRET	MME GIAUFFRET du 21 FLORIAN , a changé des fenêtres sans autorisation du SYNDIC, et en contradiction formelle avec le règlement de la co-propriété. MR CLEMENT a donc entamé une procédure officielle pour que l’harmonie du bâtiment soit rétablie .Un nouveau courrier est adressé par MR CLEMENT, la décision appartiendra en définitive à l’Assemblée Générale		

LES SYMPHONIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 30 MARS 2006

Télévision NumériqueTerrestre	L'intervention de AIT a été décisive.. mais qq problèmes subsisteraient ?Un affichage sera effectué dans les halls afin que les résidents qui rencontrent encore des problèmes soient identifiés (avant éventuelle intervention de AIT)	Avril 2006	
AFFAISSEMENT DES DALLES COTE FLORIAN	Un devis de la société LTI de 580,25€ est pour l'instant refusé		
MUR COTE FLORIAN	Le mur mitoyen côté jeu de boules présente des signes de dégradation .A voir avec SLPIB pour un possible « replâtrage »		
BRUITS DE VOISINAGE	Suite à des travaux de rénovation au 15 FLORIAN .MR LACROIX produit un arrêté Préfectoral du 19/4/1999 qui régleme les horaires de travaux Jours ouvrables 8h30à 12 h et 14h30 à19h30 Samedi :9h à12h et 15 h à 19 h Dimanche et fériés :10 h à 12 h... Donc cet arrêté est applicable aux SYMPHONIES		
AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CS	Le principe de l'affichage dans les halls d'entrée est retenu		
UTILISATION DU TENNIS	Il est réservé aux jeux de raquettes (et <u>interdit aux jeux de ballons</u> !!) il est donc envisagé de poser une plaque sur la porte du court rappelant l'utilisation et les horaires..		
BARBECUE/TOURNOI DE TENNIS ANNUEL	Le principe est maintenu deux dates envisageables : 18 ou 25 juin 2006.. A confirmer dès que possible		

FIN DE LA REUNION à20h30